

Sommet sur l'emploi le 18 janvier 2012

La CGT propose une mobilisation interprofessionnelle

Le Président de la République convoque le 18 janvier un sommet social sur l'emploi. Sans doute conscient des effets très négatifs des chiffres du chômage et de la précarité sur le comportement des électeurs, Nicolas Sarkozy redécouvre subitement les vertus du « *dialogue social* ».

Quelques semaines après avoir conclu avec Angela Merkel un accord européen accentuant l'austérité et la régression sociale pour tous les salariés en Europe, il est fort probable qu'une nouvelle offensive contre les droits sociaux soit à l'ordre du jour.

Les organisations patronales s'organisent en conséquence. Loin de tirer les vrais enseignements sur les origines de la crise, elles ambitionnent d'en tirer parti pour obtenir la remise en cause des principes fondamentaux du droit social. Ainsi gouvernement et patronat s'entendent pour viser :

- ▶ les bases du financement de la Sécurité sociale ;
- ▶ davantage de flexibilité dans les horaires de travail ;
- ▶ des mesures fiscales et financières pour alléger le « *coût du travail* » (suppression des prestations familiales, du versement transport à la charge des entreprises et exonérations des cotisations sur salaires jusqu'à 3 fois le Smic) ;
- ▶ une hausse de la CSG, de la TVA ;
- ▶ assouplissement de certaines règles en matière d'hygiène et de sécurité ;
- ▶ la baisse des salaires, en proposant des accords « *maintien d'emploi si baisse de salaire* ».

Pour la CGT ce serait donnant/perdant pour les salariés.

La CGT considère indispensable de poursuivre l'information et la mobilisation des salariés pour la satisfaction de leurs revendications, notamment sur les salaires et l'emploi.

Elle appelle l'ensemble des organisations de la CGT, ses militants, à prendre des initiatives et des dispositions pour faire du 18 janvier prochain, jour du sommet à l'Élysée, une journée de mobilisation interprofessionnelle.

Face au chantage sur les droits sociaux, la CGT réaffirme ses dix exigences pour une autre répartition des richesses créées :

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux, faire respecter l'égalité salariale femmes/hommes.
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises.
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
4. Supprimer des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
5. Stopper les suppressions d'emplois.
6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
7. Réformer la fiscalité en profondeur.
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits.
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.